Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260401-2026_033-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 25/03/2026

Date de la convocation
21/03/2026

Date d'affichage
21/03/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 18 Votants : 19

L'an 2026, le 25 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme SABATIER Nathalie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHARLES Aurélie, M. BROSSAIS, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie.

Excusés avec procuration : Mme HASCOET Marie donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques.

Secrétaire de séance : Mme Justine POULAIN

Réf	2026-033

Objet de la délibération : LA DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRE (SURV)

En application de l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2014, le Syndicat d'Urbanisme chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Vitré couvre aujourd'hui les collectivités suivantes :

- la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté,
- et la Communauté de Communes « au Pays de la Roche aux Fées ».

Soit un total de 62 communes, correspondant au territoire du Pays de Vitré-Porte de Bretagne, ce qui représente 109 639 habitants et 1 252 km² (125 173 hectares).

Le Conseil Municipal est invité à proposer à la Communauté d'Agglomération les représentants de la commune au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (1 titulaire et 1 suppléant).

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE PROPOSER** au Syndicat d'urbanisme, les membres suivants :

Monsieur EON Jonathan (TITULAIRE) et Madame SABATIER Nathalie (SUPPLÉANTE)

pour : 19 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille-et-Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Mme Justine POULAIN